



**BANQUE  
LAURENTIENNE**

**AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE** des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Laurentienne du Canada et avis de disponibilité des documents de procuration.

---

#### QUAND

Le mardi 7 avril 2026  
9 h 30 (heure de l'Est)

#### OÙ

##### En virtuel

Par le biais d'une webdiffusion en direct :  
<https://meetings.lumiconnect.com>  
Code d'identification : 400-776-898-845  
Mot de passe : laurentian2026

##### En personne

LUMI  
1250, boul. René-Lévesque O.  
bureau 3610  
Montréal (Québec) H3B 4W8

#### POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Lors de l'assemblée, les actionnaires seront appelés à :

- I. prendre connaissance des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et du rapport de l'auditeur y afférent;
- II. élire les administrateurs;
- III. nommer l'auditeur de la Banque;
- IV. Tenir un vote consultatif sur notre approche en matière de rémunération des cadres supérieurs;
- V. voter sur les propositions d'actionnaires; et
- VI. examiner toute autre question dont l'assemblée annuelle pourrait être régulièrement saisie.

**Pour en savoir plus sur les points à l'ordre du jour, veuillez consulter l'annexe de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 7 avril 2026, la section *Points à l'ordre du jour* de la circulaire, ainsi que le Rapport annuel 2025.**

---

#### ▪ COMMENT ASSISTER À L'ASSEMBLÉE?

L'assemblée annuelle aura lieu dans un format hybride permettant d'y assister de manière virtuelle ou en personne. Que vous choisissiez d'assister à l'assemblée virtuellement ou en personne, nous vous encourageons à exprimer votre droit de vote avant l'assemblée. Tout changement apporté au format de l'assemblée sera communiqué sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.laurentianbank.ca/fr/a-propos-de-nous/rerelations-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.laurentianbank.ca/fr/a-propos-de-nous/rerelations-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires).

#### ▪ NOTIFICATION ET ACCÈS

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières et aux termes d'une dispense émise par le BSIF, la Banque utilise un **mécanisme de notification et d'accès** pour transmettre les documents de l'assemblée. Grâce à ce mécanisme, la Banque rend disponibles les versions électroniques des documents de l'assemblée en ligne plutôt que d'envoyer des copies papier aux actionnaires par la poste. Le mécanisme de notification et d'accès accélère la transmission des documents de l'assemblée et contribue à la protection de l'environnement. Pour toute question sur ce mécanisme, **vous pouvez communiquer avec Computershare** en composant le 1 800 564-6253 ou en écrivant à [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com). **Les documents de l'assemblée se trouvent également sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.laurentianbank.ca/fr/a-propos-de-nous/rerelations-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.laurentianbank.ca/fr/a-propos-de-nous/rerelations-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires) et sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).**

Le présent avis comprend également la façon d'accéder à la circulaire en ligne et d'en demander une copie papier, ainsi qu'un formulaire de procuration (pour les actionnaires inscrits) et un formulaire d'instructions de vote (pour les propriétaires véridables ou actionnaires non inscrits), pour vous permettre d'exercer votre droit de vote.

## ▪ VOTRE VOTE COMPTE

**Veillez lire la circulaire et exercer les droits de vote rattachés à vos actions.** Il est important que vous lisiez attentivement la circulaire et que vous exerciez les droits de vote rattachés à vos actions. Vous pouvez voter soit par procuration avant l'assemblée annuelle, soit en ligne ou en personne pendant l'assemblée annuelle. Votre façon de voter est différente selon que vous êtes un actionnaire inscrit ou un propriétaire véritable (actionnaire non inscrit). Le formulaire de procuration ou d'instructions de vote explique comment voter avant l'assemblée. Si vous souhaitez assister à l'assemblée et voter en personne ou en ligne, vous DEVEZ prendre des mesures additionnelles.

Sauf si vous avez l'intention de voter pendant l'assemblée annuelle (l'assemblée en personne ou l'assemblée virtuelle), veuillez voter par procuration dès que possible. L'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada (Computershare), doit recevoir votre vote avant 17 h (heure de l'Est), le 2 avril 2026.

## ▪ QUESTIONS CONCERNANT LE VOTE, LA PRÉSENCE ET LA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE

**Pour en savoir plus sur le mécanisme de notification et d'accès et la façon d'assister à l'assemblée annuelle, de poser des questions et de voter pendant l'assemblée, veuillez consulter la section *Questions et réponses sur le vote et la présence à l'assemblée* de la circulaire.**

**Vous pouvez également communiquer avec Computershare** au 1 800 564-6253 ou à l'adresse [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com), ou encore avec Kingsdale en composant le 1 888 518-1561 sans frais en Amérique du Nord (ou le 1 437 561-5017 pour des messages texte et des appels à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou en écrivant à [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).

## ▪ OBTENIR UNE COPIE PAPIER DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE

**Les documents de l'assemblée sont disponibles en français et en anglais. Pour en recevoir une copie papier avant la date limite du vote**, avoir le temps de les lire et avoir le temps de nous faire parvenir votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote dans les délais prescrits, **veuillez nous faire parvenir votre demande de copie papier dès que possible, au plus tard le 23 mars 2026 à 17 h (heure de l'Est)**. Veuillez noter qu'en raison des délais postaux, vous pourriez recevoir les documents de l'assemblée après la date limite du vote et après la date de l'assemblée.

**Vous pouvez recevoir sans frais par la poste une copie papier des documents de l'assemblée et de tout document disponible sur SEDAR+ dont la circulaire fait mention.** Cette demande peut être faite par les actionnaires jusqu'à une année après le dépôt de la circulaire dans SEDAR+, en contactant soit Computershare par téléphone (1 800 564-6253) ou par courriel ([service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)), soit le Secrétariat corporatif de la Banque par courriel ([secretariat.corporatif@banquelaurentienne.ca](mailto:secretariat.corporatif@banquelaurentienne.ca)) ou par la poste, au siège social de la Banque : 1360, boul. René-Lévesque O., bureau 600, Montréal (Québec), H3G 0E5. Pour demander une copie papier, vous devez utiliser votre numéro de contrôle tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

**Veillez noter que vous ne recevez pas d'autres formulaires de procuration ou d'instructions de vote. Vous devez donc conserver le formulaire initial qui vous a été transmis pour pouvoir voter.** Pour demander une copie papier, veuillez suivre les instructions ci-après.

**Avant l'assemblée** – expédition dans les trois jours ouvrables qui suivent la réception de votre demande.

### Actionnaire inscrit

Vous êtes un actionnaire inscrit si vos actions sont inscrites à votre nom.

En Amérique du Nord, composez sans frais le 1 866 962-0498;

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, composez le 514 982-8716.

Pour vous identifier, inscrivez votre numéro de contrôle de 15 chiffres tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

### Propriétaire véritable ou actionnaire non inscrit

Vous êtes un propriétaire véritable ou un actionnaire non inscrit si vos actions sont inscrites au nom d'un intermédiaire comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières, une agence de compensation ou une autre institution.

La plupart des actionnaires sont des actionnaires non inscrits.

En Amérique du Nord, composez sans frais le 1 877 907-7643, puis identifiez-vous en inscrivant votre numéro de contrôle de 16 chiffres tel qu'il apparaît au recto de votre formulaire d'instructions de vote.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, composez le 303 562-9306 (français) ou le 303 562-9305 (anglais).

**Après l'assemblée** – expédition dans les dix jours civils qui suivent la réception de votre demande.

Pour obtenir une copie papier des documents de l'assemblée **après** la date de l'assemblée, veuillez contacter le Secrétariat corporatif de la Banque ([secretariat.corporatif@banquelaurentienne.ca](mailto:secretariat.corporatif@banquelaurentienne.ca)) ou le Service des relations avec les investisseurs de la Banque ([relations.investisseurs@blcgf.ca](mailto:relations.investisseurs@blcgf.ca)).

▪ **S'INSCRIRE À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE**

Pour recevoir par courriel les documents de l'assemblée et les autres documents d'information continue de la Banque, notamment les états financiers annuels et intermédiaires, et pour accéder plus rapidement aux documents tout en contribuant à la protection de l'environnement, veuillez vous inscrire à la transmission électronique :

- Les propriétaires véritables (actionnaires non inscrits) peuvent accéder au site [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com), entrer le numéro de contrôle inclus au recto de leur formulaire d'instructions de vote, puis cliquer sur **Go Paperless**.
- Les actionnaires inscrits qui détiennent des certificats d'actions ou reçoivent des relevés d'un système d'inscription directe peuvent accéder au site [www.centredesinvestisseurs.com](http://www.centredesinvestisseurs.com), puis cliquer sur **Recevez vos documents par voie électronique**.